

MAIRIE  
de  
**LA CHAPELLE-devant-  
BRUYERES**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-devant-BRUYERES se réunira en séance ordinaire

**Le Vendredi 30 juin 2017 à 20 heures**

A La Mairie

**ORDRE DU JOUR :**

SIVOSS de Bruyères: Modalités de répartition de l'actif suite au retrait de 5 communes.

Rapport annuel assainissement "Les Anémones".

Droit de Prémption Urbain.

SDANC: Demande d'adhésion.

Vente de bois parcelles non soumises au régime forestier.

Questions diverses.

